

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	Mme Sophie CARRÉ
Mme Agnès LAVEST	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)

Absents :

Mme Monique ROUGIER
Mme Marie-France BARRIER
M. Julien THELLIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ECONOMIE - PRIX DU COMMERCE DE PROXIMITE – DEPLACEMENT A PARIS
LES 25 & 26 MARS 2019 - REMBOURSEMENT DE FRAIS**

**ECONOMIE - PRIX DU COMMERCE DE PROXIMITE –
DEPLACEMENT A PARIS LES 25 & 26 MARS 2019
REMBOURSEMENT DE FRAIS**

Monsieur le Président explique à l'Assemblée qu'il est prévu depuis la création de la Communauté de Communes une ligne budgétaire pour la représentation de la Communauté de Communes aux réunions, colloques, congrès, formations diverses.

Ainsi, dans le cadre de la participation de la Communauté de Communes à la cérémonie de remise des prix du concours du « Label national pour le commerce de proximité dans la ville » organisé par l'association JNCP – Journée Nationale du Commerce de Proximité – le lundi 25 mars 2019 au Musée des Arts Forains à Paris, il convient de fixer le régime d'indemnisation des participants à savoir Madame Ferrier Monique, Vice-Présidente en charge de la Communication à la CCEDA et membre du groupe de travail Elus / Commerces CCEDA et de Madame Berthon Laetitia, Chargée de Mission Economie à la CCEDA.

Pour la première édition du Week-end Exquis qui a inclue la Journée Nationale du Commerce de Proximité le samedi 13 octobre 2018, il fait part que la CCEDA a été nommée à trois reprises dans la catégorie trophées des EPCI-CCI, des marchés et de la visibilité Médias. Ces nominations ont souligné le travail engagé en termes de redynamisation des commerces de proximité et ont participé à faire connaître la Communauté de Communes Entre Dore et Allier.

Par conséquent, Monsieur le Président propose que la Communauté de Communes prenne en charge les frais de transport et d'hébergement des participants à cet évènement à savoir Madame Ferrier Monique et Madame Berthon Laetitia, il propose le remboursement suivant pour chaque participant :

- Madame Ferrier Monique à hauteur de 95€ pour les frais de transport (Billet de train aller-retour) et de 183.88€ (Frais d'hébergement) soit un montant total de 278.88€.
- Madame Berthon Laetitia, un remboursement de la totalité des frais de nuitée allant au-delà de la prise en charge du barème d'indemnisation des agents. Les frais de transport et de parking étant pris en charge selon le barème d'indemnisation des agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 avril 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.